

SPECIAL ELECTION IPECA

**Pour les Délégués
auprès de l'IPECA?**

**CHOISISSEZ LA
CFDT !!!**



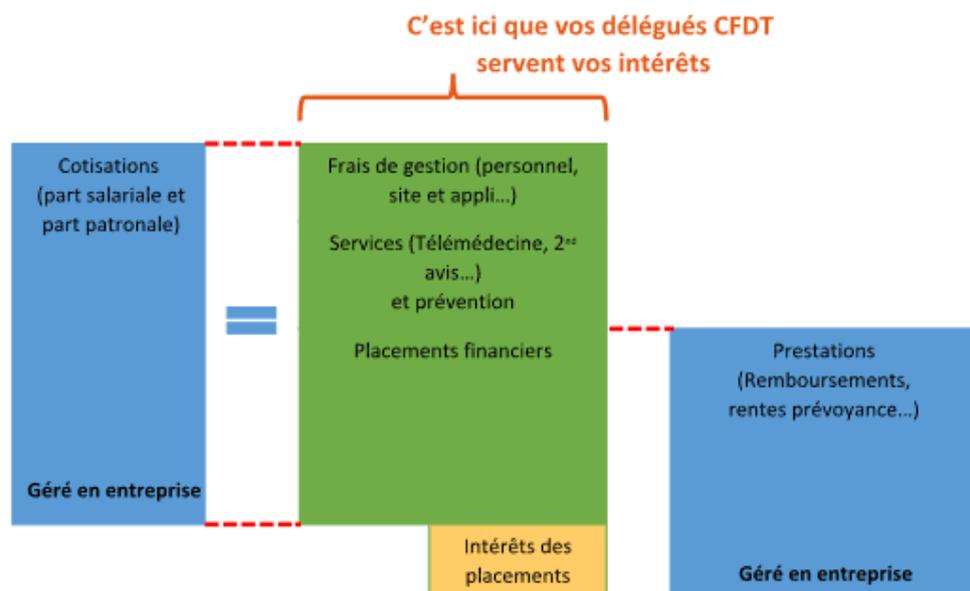
L'IPECA est un **Institut de Prévoyance à but non lucratif**, cela signifie qu'il n'y a aucun actionnaire à rémunérer, ni de recherche de bénéfices. Les seules ressources sont vos cotisations et servent à financer le remboursement de vos soins, les services (Télémédecine, second avis médical...) , les activités de prévention et les frais de gestion (salaires des personnels IPECA...).

Les cotisations et niveaux de remboursements sont uniquement définis et gérés par vos négociations en entreprise. Chaque société adhérente à l'IPECA a un contrat différent, avec des cotisations et des garanties différentes.

Alors, à quoi servent les délégués ?

Les délégués participent à la surveillance et la validation de la gestion d'IPECA. Ils œuvrent pour :

- des frais de gestion au niveau le plus juste,
- des services et actions de prévention efficaces et répondant à vos besoins, à parts égales
- des placements financiers performants.



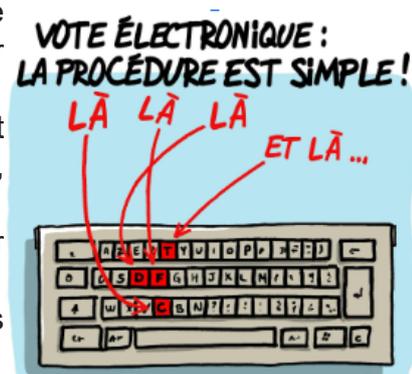
Quel est le rôle des élus ?

Les Délégués se prononcent au cours de l'Assemblée Générale annuelle sur la politique de l'Institution menée par le Conseil d'Administration sur l'exercice écoulé.

Les délégués sont également compétents pour modifier le fonctionnement de l'Institution (modifications des statuts en réunion extraordinaire si besoin, etc.)

Depuis le terrain, ils sont les porte-voix de l'ensemble des assurés pour relayer les avis concernant

l'amélioration des garanties, les services mis à disposition des participants ou encore les nouveaux besoins.



Qu'est-ce que l'Assemblée Générale ?

Une fois par an, elle se compose de 200 délégués des collègues adhérents (salariés) et participants (employeurs).

Les décisions sont votées par voie de délibération concordante entre les deux collèges, ce qui permet de défendre au mieux les intérêts des salariés et des retraités.

Qu'est ce que le Conseil d'Administration ?

Le Conseil d'administration d'IPECA PRÉVOYANCE détermine les orientations stratégiques et politiques nécessaires à la gestion de l'Institution.

Il est composé à parts égales de 15 membres du collège adhérents (représentants les entreprises) et de 15 membres du collège participants (représentants les salariés et les retraités).

Le Président et le Vice-Président sont élus en alternance tous les deux ans.

L'organisation, le fonctionnement et les prérogatives du Conseil d'administration sont fixés par les statuts d'IPECA PREVOYANCE

Pourquoi Voter ?

Période : Tous les 4 ans pour renouveler les élus vous représentant (salariés).

Les Délégués sont compétents pour se prononcer sur les orientations stratégiques et politiques prises par le Conseil d'administration pour gérer l'IPECA.

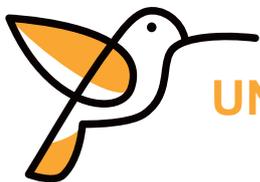
Un rôle essentiel de proximité, de proposition et de veille pour vos intérêts (salariés).

Il est primordial d'être impliqué dans la vie démocratique et de répondre ensemble sur les besoins des salariés et des retraités.

Votre vote CFDT est important.

Le fait de voter en grand nombre démontre à l'employeur l'importance que les salariés accordent à la santé et à la prévoyance.

Voter CFDT c'est choisir le candidat qui vous représentera et sera votre relais, c'est vous impliquer dans la vie démocratique de votre Institution et garantir l'avenir de notre protection sociale



UN ENGAGEMENT COLLECTIF AU SERVICE DE TOUS

**Ensemble, nos candidats partagent un objectif commun :
défendre vos droits, préserver notre protection sociale et
anticiper les défis de demain.**

Une représentation équilibrée : Nos 100 candidats ouvriers, techniciens et cadres représentent les petites sociétés et grands groupes de l'Aéronautique-Spatial-Défense. Cette diversité nous permet de comprendre les réalités et besoins spécifiques de chacun.

Une expertise collective : La liste CFDT rassemble des femmes et des hommes engagés, dotés d'une solide expérience dans la gestion des frais de santé et de la prévoyance. La CFDT est la 1^{ère} organisation syndicale en France et dans la Métallurgie.

LA CFDT, C'EST POUR TOUS !



Une vision partagée : Les candidats CFDT s'inscrivent dans une démarche constructive et responsable pour assurer une gouvernance efficace, transparente et innovante.

Nos engagements pour l'IPECA

Assurer une gestion responsable et transparente : Veiller à l'utilisation optimale des fonds pour garantir des prestations performantes. Défendre une gouvernance fondée sur la transparence et le dialogue.

**POUR UNE COUVERTURE SANTÉ
PERFORMANTE ...**

C...F...D...T...



Améliorer les services pour tous les adhérents : Répondre aux besoins des salariés et retraités en matière de santé, prévoyance et accompagnement social. Simplifier l'accès aux services pour les adhérents des petites comme des grandes entreprises.

Anticiper les évolutions sociales et économiques : Adapter les offres et les prestations aux nouveaux enjeux de la digitalisation, de l'évolution des conditions de travail et de la réglementation. Promouvoir une protection sociale adaptée et solidaire pour tous les adhérents.

Cette semaine, vous allez recevoir le nécessaire de vote pour les Délégués IPECA.

Choisissez des représentants qui portent les valeurs de la **CFDT** :
La **SOLIDARITE**, la **PROTECTION DE LA FAMILLE**, l'**EQUITE**!

Ne vous trompez pas! Regardez l'exemple de l'accord Santé Airbus, signé par toutes les autres Organisations Syndicales...il ne reflète pas ces valeurs :

- **Disparition du préavis de départ en retraite chôme** : 2 à 3 mois de travail en plus pour des salariés parfois éprouvés physiquement par le travail.
- **Disparition de la prise en charge avec contribution employeur de la famille** : cela devient « une option » (sur laquelle vous payez des impôts et des charges)
- **Déséquilibre de la prise en charge par l'entreprise des cotisations entre Cadres** (payé par Airbus à 70%) **et Non-Cadres** (seulement 50%) : tout le monde est égal face à la maladie.

Il y a tout de même des points positifs dans cet accord :

- **L'ajout de la prévoyance pour les Non-Cadres** : **obtenue par la CFDT** via la Convention Collective et donc **s'imposant à Airbus**.

La CFDT travaille pour garantir un juste équilibre entre les cotisations que vous payez et les prestations remboursées (maladie, rente d'invalidité ou d'éducation...).

Car nous défendrons toujours les mêmes valeurs dans l'intérêt de tous !!!



Votre vote, du 21 mars au 9 avril 2025, est essentiel !

Votre Santé est entre vos mains !

VOTEZ CFDT!

**VOUS PARTAGEZ NOTRE VISION D'UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ?
UNE QUESTION ? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !
RENCONTREZ-NOUS !**

SUIVEZ-NOUS ! cfdtairbusavions.com

